



DISP de Strasbourg : Mépris et discrédit syndical, la coupe est pleine

Selon l'organisation internationale du travail (OIT), le dialogue social « *inclut tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions relatives à la politique économique et sociale présentant un intérêt commun* ».

Or depuis de nombreux mois sur la DISP de Strasbourg, les représentants CGT IP, et donc les personnels qu'ils représentent, pâtissent d'un dialogue social de plus en plus dégradé, pour ne pas dire annihilé ainsi que des dérives

discriminatoires intolérables.

Nous n'avons eu de cesse de rappeler que la direction interrégionale reste la direction de tous les services qu'il s'agisse des établissements pénitentiaires ou des SPIP, que tous les agents doivent être traités avec la même considération et sans partialité, que la DISP reste garante de la santé physique mais aussi morale de tous les agents sous son autorité. Mais la seule réponse reste une fin de non-recevoir, quand ce n'est pas la remise en question pure et simple de notre existence !

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière et exacerbé ce mépris latent du dialogue social et de la co-construction dans l'intérêt des services et des agent.e.s :

★ **Un silence vis à vis des problématiques des SPIP**

Interpellé à plusieurs reprises sur des difficultés rencontrées dans les services par le biais de demandes d'audiences, de tracts ou de CRP, le DI n'a su apporter aucune réponse concrète, et aucune concertation visant à trouver des solutions n'a vu le jour. A ce stade, il faut bien comprendre que l'échelon inter-régional ne porte aucun intérêt professionnel à nos services. **Au contraire, les élus CGT dénoncent un positionnement partial qui a accentué les situations de crispation, et d'inquiétudes des terrains.**

★ **Une absence de collaboration et d'écoute, avec notre organisation syndicale**

Malgré un discours apparent d'attachement au dialogue social, les rares audiences se sont tenues en majorité à l'initiative des élu.es, et aucun groupe de travail n'a été mis en place. Durant la crise sanitaire, hormis des informations descendantes, force est de constater que les propositions/sollicitations émanant des syndicats n'ont jamais été prises en considération ; **l'expertise des organisations syndicales tant concernant la période de confinement ou de déconfinement n'a ainsi aucune valeur.**

★ **Du choix des interlocuteurs au déni de représentativité, jusqu' à la discrimination syndicale**

N'en déplaise aux différentes directions, locales ou en DI, la CGT IP tire sa représentativité des élections professionnelles : déterminer quelle organisation syndicale a droit de cité ou non au sein de l'interrégion s'apparente à un déni de démocratie. La CGT IP se fait donc l'écho légitime de la parole des agents, quand bien même celle-ci peut déplaire ou froisser.

Balayer d'un revers de la main les inquiétudes, les doléances des agent.e.s sous ce prétexte fallacieux est tout simplement intolérable.

Au mois de mai, la DISP de Strasbourg a fait le choix de répondre avec une certaine violence à nos écrits, de nous refuser audience et de ne viser que notre organisation quand une intersyndicale était mise en place. Ajoutant ainsi à une nouvelle dégradation du climat social qu'elle a elle-même entretenue, ce positionnement est indigne des fonctions exercées et relève de la discrimination syndicale que nous n'admettons pas et que nous ne taïrons pas.

Nous rappellerons ici que les textes réglementaires indiquent que le dialogue social est une priorité qui permet, en outre, d'améliorer l'efficacité de l'administration dans l'accomplissement de ses missions de service public.

★ **Le mépris des personnels des SPIP et du travail accompli**

Pendant cette crise sanitaire sans précédent, dans des conditions extrêmement dégradées dans notre région, les agents des SPIP du Grand Est auront pourtant permis la continuité du service public : la DISP de Strasbourg a ainsi pu s'appuyer sur le professionnalisme, la disponibilité et la réactivité de ses agent.e.s pour assurer la continuité du service public. Cette mobilisation a été saluée par le DAP lui-même et la Ministre.

Pourtant, la DISP Grand Est a choisi d'émettre des commentaires douteux sur le travail effectué par des personnels, de mettre en concurrence les personnels en SPIP et de surveillance tout au long de la crise. Elle s'est montrée particulièrement entêtée avec une gestion en dépit du bon sens et des principes élémentaires de prévention et de sécurité et n'a fait aucun cas du préjudice porté à ses agent.e.s.

Ce positionnement a accentué le sentiment de lassitude et de délaissement des agents.

Sur la DISP de Strasbourg, les représentants CGT IP ont persévéré dans leur tentative de maintien de dialogue en vertu de leur mandat, et de leur profession même, qui place le dialogue et la recherche de solutions au cœur de leurs missions.

Mais il y aura définitivement un « avant » et un « après » crise du COVID. Pour la CGT IP, ce n'est pas la fonction qui crée le respect mais la manière dont on l'exerce.

Les syndicats CGT IP de la DISP de Strasbourg